AR Prefecture
063-200070712-20221005-DBC20221005_02-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO

N° DBC 20221005-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice : 36

Membres du Bureau présents : 19

Membre du Bureau représenté : 5

Membres présents sans voix délibératives : 2

Total votants : 23

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 28 septembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 05 Octobre 2022 à 13 heures , 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :
Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Ludovic COMBE, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Patrice BION, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau absents excusés :
Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Philippe BLANCHOZ, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Rachel BOURNIER.

Membres du Bureau ayant donné procuration :
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER
Jany BROUSSE à Didier ROMEUF
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON
Claude GOUILLON-CHENOT à Pierre ROZE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Aménagement du lac d'Aubusson d'Auvergne
Actualisation du Plan de financement

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des collectivités Territoriales
Vu les compétences de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en matière de tourisme et notamment la compétence supplémentaire gestion et développement de la base de loisirs d'Aubusson
Considérant la nécessité d'engager des travaux pour maintenir l'attractivité de ce site emblématique

AR Prefecture

063-200070712-20221005-DBC20221005_02-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Le vice-président rappelle les modalités du travail envisagés pour maintenir un niveau d'accueil de qualité sur la base de loisirs du lac d'Aubusson d'Auvergne labellisé Pavillon Bleu pour la troisième année consécutive.

Un travail en coordination avec l'ensemble des services de TDM a d'ores et déjà été engagé pour maintenir un niveau d'excellence en matière d'accueil, poursuivre un aménagement respectueux du site, tout en préservant les écosystèmes locaux. Trois phases de projet ont été définies :

- Phase 1 : Extension et mise en accessibilité des sanitaires du lac d'Aubusson d'Auvergne
- Phase 2 : Schéma d'aménagement global du site du lac d'Aubusson d'Auvergne
- Phase 3 : Aménagement du parking, du snack et des espaces de promenade

Au cours des comités de pilotage en charge du dossier de schéma d'aménagement global des choix d'aménagement ont été définis (8 actions). Ces actions permettront de constituer un vivier d'actions qui permettront d'être une source d'idées pour continuer d'aménager le site au fil des ans et des possibilités financières de la collectivité.

Parmi toutes ces actions, le comité de pilotage propose de travailler dans un premier temps 2023-2024, sur la requalification des espaces de parking (action 3) et la réhabilitation du snack (action 6) :

Plan de financement actualisé :

DEPENSES		RECETTES	
Phase 1 :		DETR	27334.50
Etudes	13 320.00	DETR lot bois	3300.00
Travaux	112 360.45	CD63 – CTDD	25202.40
		Région – CAR	44707.46
		CCTDM	25136.09
Total Phase 1	**125 680.45**		**125 680.45**
Phase 2 :			
Etude d'aménagement global	19 600.00	CD63 – CTDD	5 421.36
		Région – CAR	5 880.00
		CCTDM	8 298.64
Total Phase 2	**19 600.00**		**19 600.00**
Phase 3 :		DETR	135 874.30
Etudes	61 650.00	CD63 – CTDD	80 016.24
Travaux	391 264.33	Région – CAR	146 440.92
		CCTDM	90 582.87
Total Phase 3	**452 914.33**		**452 914.33**
Total phase 123	**598 194.78**		**598 194.78**

AR Prefecture

063-200070712-20221005-DBC20221005_02-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

Le Bureau Communautaire de :

- **Valide** le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus.
- **Autorise** le président à solliciter des financements auprès des différents partenaires publics.
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 23	Conseillers présents : 20	Représentés :5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23	Pour : 23	Contre : 0	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

AR Prefecture

063-200070712-20221005-DBC20221005_02-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022